

S.P.A. DU CHABLAIS

Société Protectrice des Animaux du Chablais

Chenil/Fourrière - Z. I. de Vongy - 74200 Thonon-les-Bains - Tél. : 04 50 70 26 54
e-mail : spaduchablais@wanadoo.fr - site internet : www.spaduchablais.asso.fr

ASSEMBLEE GENERALE - SPA DU CHABLAIS

3 JUIN 2005

COMPTE RENDU

La réunion débute à 19h45.
Membres totaux présents : 41
Représentés : 25
Pouvoir en blanc : 24
Pouvoirs nominatifs non valables : 15
Quorum : majorité des présents, représentés ou pouvoirs en blanc

Membres du Conseil d'administration :
Patricia Dolciani, Présidente, présente
Gill Winter, Vice Présidente, présente
Chantal Dubouloz, Trésorière, présente
Marinella Emery, Secrétaire, présente
Marcelle Bernot, Dr. Roger Bétend,
Matt Janssens, Brigitte, Zisset,
membres, présents
Jean-Luc Robier, absent, excusé.

1. RAPPORT MORAL

Après les remerciements d'usage, la Présidente Patricia Dolciani donne lecture de son rapport moral. Elle rappelle que l'exercice ne porte que sur la période à compter du 18 janvier 2005, date de mise en place de l'équipe actuelle, ceci suite à la démission de l'ancienne présidente Nathalie Menthon et d'un membre du CA, Alain Bugnard, ainsi que des trois employés de la SPA.

Madame Dolciani tient à remercier tout particulièrement le Dr Roger Bétend, vétérinaire à la retraite, qui a rejoint le conseil d'administration en place le 18 janvier au matin ce qui a permis de continuer l'activité fourrière et refuge puisque, de par sa fonction, il a pu demander aussitôt un certificat de capacité. Le problème des salariés a été réglé immédiatement avec l'embauche d'Annie Bove, Nathalie Coubard et Claire Bachet. Cette dernière a malheureusement été victime d'un accident et a été remplacée provisoirement par Odile Lefeuve. La présidente souligne qu'Annie, malgré sa compétence et ses excellents services avait été licenciée par l'ancienne Présidente et une indemnité de 5000€ pour dommages et intérêts a dû lui être versée, après accord entre les parties (Annie et le nouveau Conseil d'administration).

Par ailleurs, la présidente indique que le Serte a convoqué N. Menthon et E. Bellangé en date du 13 janvier afin de les démettre de leur fonction de régisseurs de la fourrière. Cette fonction est maintenant assurée par Chantal Dubouloz et Matt Janssens.

Madame Dolciani poursuit en signalant qu'il a été difficile pour l'association de récupérer l'ordinateur acheté par l'ex-présidente et installé à son domicile. Malheureusement, dès que cet ordinateur a pu réintégrer les locaux de la SPA, il a presque immédiatement été volé. Plainte a bien sûr été déposée, mais sans résultat.

Madame Dolciani présente ensuite les différents événements et changements survenus depuis le 18 janvier 2005 en exposant les points principaux liés à cette nouvelle organisation

Boxes

Du lino a été installé sur le béton, c'est plus facile à nettoyer et surtout plus confortable car moins humide. Certaines séparations de box ont été enlevées ce qui a permis leur agrandissement. Un grand merci est adressé à tous les volontaires qui ont aidé à ces modifications. Il faut néanmoins souligner que, malgré ces améliorations l'agrément de la DSV n'a pas pu être obtenu. Le refuge actuel conçu par l'ex-présidente seule, sans consultation des autres membres du CA n'est absolument pas aux normes.

Presse

L'association a toujours eu droit à des parutions gratuites dans la presse, Le Messenger et Le Dauphiné, mais jusqu'à présent, ces facilités n'étaient utilisées que de manière très occasionnelle, presque exclusivement pour les animaux trouvés, jamais pour ceux à adopter. C'est maintenant chose faite. Chaque semaine, le Messenger et le Dauphiné présentent la photo d'un animal à adopter, avec un petit texte explicatif et chaque semaine il y a des adoptants qui se manifestent. Ces annonces sont presque systématiquement suivies d'une adoption. Il arrive même que des gens se présentent au refuge alors que l'animal a déjà été adopté. Leur choix se porte alors sur un autre, ce qui conduit à deux adoptions.

De la nourriture et des couvertures ont été apportées pendant tout l'hiver par de nombreux donateurs et des familles ont été sollicitées pendant la période de grand froid pour héberger des animaux fragiles ou âgés. Certains chiens sont même définitivement restés dans leur famille d'accueil. Un grand merci donc à la presse qui a apporté son soutien à l'association et un grand merci aussi à toutes les personnes qui se sont mobilisées. Par contre la présidente indique que la nourriture et les couvertures sont toujours les bienvenus et que nous avons toujours besoin de laisse et de colliers.

Internet

Un site internet a très rapidement été mis en place par Marinella Emery, secrétaire de l'association. Alors que l'ex-présidente promettait depuis 2 ans la création d'un site, il n'a fallu à Marinella que quelques semaines, sans connaissances particulières préalables, pour le mettre en place. Le site a reçu à ce jour plus de 2000 visiteurs. Conçu de façon claire et précise, il donne des infos sur le refuge, et surtout présente les chiens et chats à adopter. Il y a aussi un lien vers l'APVCA, un site exclusivement consacré aux vieux chiens abandonnés, la SPA de Marlioz et deux liens de sites créés par nos jeunes bénévoles dont un qui permet de récupérer de l'argent pour le refuge.

Famille d'accueil

Avant, c'était une possibilité utilisée de manière stricte et occasionnelle, maintenant c'est presque devenu la règle. On propose à l'adoptant de prendre l'animal une semaine en famille d'accueil afin de voir si la cohabitation est possible et surtout si elle est heureuse. Elle permet aussi, et surtout, aux gens qui ne sont pas sûrs et craignent un peu la venue d'un nouvel animal chez eux de faire, en quelque sorte, un essai (ceux qui ont des enfants et qui se demandent si le chat / chien ne va pas être agressif, ceux qui ont déjà un animal et qui craignent qu'ils ne s'entendent pas, ceux qui ne sont pas clôturés et ne peuvent savoir si le chien va se sauver!). Les gens abordent l'adoption de façon plus sereine et ça marche. L'adoption est généralement effective dans les huit jours qui suivent la prise en charge de l'animal. Mais attention, ce système de famille d'accueil n'est mis en place que pour des adoptants réellement désireux d'accueillir un animal.

Bénévolat

L'équipe de bénévoles fonctionne bien, elle se compose essentiellement d'adolescents. Tous les chiens sont maintenant promenés tous les jours et même plusieurs fois par jour. Cependant, toutes les bonnes volontés (surtout les adultes) sont les bienvenues : il y a tant à faire au refuge.

La présidente tient tout particulièrement à féliciter Béatrice, la bénévole la plus assidue du refuge. C'est elle qui, quotidiennement, se charge de l'accueil et du téléphone. Elle a remis à jour toutes les fiches de tatouage, de puce, le listing des chiens qui arrivent et qui partent du refuge, et tient scrupuleusement à jour un cahier qui recense les desiderata d'éventuels adoptants. Dès qu'un animal arrive qui correspond à leur souhait, Béatrice les contacte. Le système fonctionne très bien et Béatrice est chaudement remerciée.

Accueil

L'an dernier, un des membres du conseil d'administration, Jean-Luc Robier, avait proposé l'achat d'une machine à café, ce qui avait été catégoriquement refusé par l'ex-présidente qui avait décrété que le refuge n'était pas un salon de thé. Les bénévoles n'étaient même pas

admis à l'intérieur des bureaux. Maintenant, tous les samedis (c'est la plus grosse journée) il y a thé, café et cake, pour tout le monde : membres de CA, bénévoles et adoptants. L'atmosphère est très conviviale et on prend le temps de discuter avec les gens. L'algéco a été distribué de façon différente : la réception est pourvue de chaises et les personnes venant faire des papiers pour un abandon ou une adoption sont reçues de façon confidentielle dans le bureau fermé, ce qui leur permet un peu d'intimité.

Enquêtes pour Maltraitance

Les enquêtes sont effectuées essentiellement par Patricia Dolciani, Matt Janssens et Jean-Luc Robier. La présidente indique qu'il y a trop peu d'enquêteurs par rapport au nombre d'enquêtes auxquelles la SPA doit faire face. Elle lance donc un appel et invite les personnes intéressées à se faire connaître. Elle précise que la police municipale et la gendarmerie de Thonon et Evian les épaulent dans certaines enquêtes difficiles et n'hésite pas à se déplacer pour constater les maltraitances. Elle en profite pour remercier M. Broche, gendarme à Evian et adhérent de One Voice qui, sensible à la cause des animaux de ferme se mobilise pour nous venir en aide.

2. PRESENTATION ET APPROBATION DES COMPTES 2004 DE L'ASSOCIATION

Patricia Dolciani donne ensuite la parole à Chantal Dubouloz, trésorière de l'association qui présente succinctement les comptes qui peuvent être consultés au refuge. Elle explique les dépenses inconsidérées de l'ancienne équipe, dont notamment :

7 500 euros – don à la faune sauvage
2 700 euros – ordinateur
5 000 euros – licenciement abusif A. BOVE
5 500 euros – Maître Meynet
soit 20 700 euros au total (env. 135 800 francs !!)

Elle indique qu'il faut aussi rajouter l'achat de la permanence, certes voté en assemblée générale, mais sur les recommandations erronées de l'ancienne présidente. Les comptes sont unanimement approuvés.

3. CONFIRMATION DE DEUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les nominations de deux personnes, suite à la démission de Nathalie Menthon et Alain Bugnard doivent être approuvées. Il s'agit de Dr Roger Bétend et de Mme Gillian Winter. Ils sont élus à l'unanimité.

4. VENTE DE LA PERMANENCE BD. CARNOT

La vente du local Bd. Carnot a été votée à l'unanimité.

5. ACQUISITION EVENTUELLE D'UN TERRAIN POUR LA CONSTRUCTION DE NOTRE NOUVEAU REFUGE

Patricia Dolciani indique que l'argent ainsi récolté par la vente de la permanence permettrait d'envisager l'achat d'un terrain pour accueillir le refuge. Elle signale que l'association a certainement trouvé un terrain, mais sans plus de précision : le lieu n'est pas dévoilé, par souci de discrétion. Il est mentionné que le Serte aura en charge de faire les démarches pour l'acquisition du terrain et la construction du nouveau refuge. Dans le montage financier, qui sera présenté ultérieurement, l'association se propose d'acquérir ce terrain à son nom ou d'avoir une participation dans le montage financier.

L'éventuelle acquisition ou participation dans le montage financier a été votée à l'unanimité.

6. VENTE DES BIENS IMMOBILIERS RECUS PAR LEGS

Marinella Emery, prend ensuite la parole à propos des legs : elle précise d'abord que tous les biens immobiliers reçus par legs doivent **obligatoirement** être vendus dans un délai de 3 ans. C'est la préfecture du Rhône, dont dépend la confédération des SPA de France de Lyon, à laquelle notre association est affiliée qui impose cette obligation. Il n'est donc pas nécessaire de voter ces ventes en Assemblée Générale. Elles doivent être votées lors d'un Conseil d'Administration, le prix de vente étant soumis à Lyon qui donne ensuite son accord. Il a fallu finaliser certains legs laissés depuis plus d'une année en suspens par l'ancienne présidente.

Legs Spiller : il s'agit une assurance vie dont la valeur est d'environ 10 000 euros. L'association devrait encaisser cette somme dans une semaine.

Legs Bachex : il se compose d'un appartement et de deux caves. L'ancienne présidente, avait été convoquée chez le notaire à plusieurs reprises, mais elle ne s'est jamais présentée chez lui. Excédé, le légataire était prêt à nous retirer ce legs ! Patricia Dolciani a enfin signé le 10 mai 2005; l'appartement et une des caves ont été vendus pour 93 000 euros. Il reste encore la 2ème cave à vendre, qui devrait l'être très prochainement pour environ 2 200 euros.

Legs Vermesch : le box garage a été mis en vente pour 12 000 euros. Marinella Emery confirme que M. Delvigne a la jouissance de son appartement Place des Arts jusqu'à son décès et elle en profite pour remercier l'ancienne Présidente, Maryse Csopor, qui avait fait voter en Conseil d'Administration du 20 mars 1999 l'acceptation du legs à condition que M. Delvigne puisse rester dans cet appartement.

7. GROUPE DE TRAVAIL DE JEAN-CLAUDE ARNAUD

Jean-Claude Arnaud, comportementaliste canin a mis en place, au sein de la SPA, un groupe de travail avec des bénévoles. Il explique d'abord qu'il en est venu à faire cette formation car il avait un chien à problèmes. Ensuite, pour faire taire d'éventuelles rumeurs, il précise clairement que ces interventions ne sont pas rémunérées. Par contre, il demande un remboursement de ses déplacements, s'il est amené à intervenir plusieurs fois. Il explique ensuite comment fonctionne son groupe de travail : chaque chien entrant se voit attribuer un ou plusieurs parrains. L'animal est évalué, principalement par Jean-Claude, et passe la première semaine à s'habituer au chenil et à déstresser. Ensuite l'apprentissage démarre : reconnaissance de son nom, acceptation du collier, marche en laisse, rappel et obéissance aux commandes « assis, couché ». Lorsque le chien est adopté, le parrain maintient le contact avec l'adoptant pour s'assurer que tout va bien, soit par téléphone, soit lors d'une visite sur place. Les ados qui font partie du groupe du travail sont toujours accompagnés dans leurs déplacements. Si, après cet apprentissage le chien n'est toujours pas adopté, un article de presse le concernant paraît dans le Message ou le Dauphiné. Jean-Claude Arnaud souhaiterait que des adultes viennent rejoindre son groupe de travail, d'un part pour équilibrer le groupe (adolescents / adultes) et d'autre part pour canaliser l'enthousiasme des jeunes. Toute personne intéressée peut le contacter, soit par l'intermédiaire de la SPA, soit par le biais de son site (lien sur notre site). Il indique qu'il organise également des sorties en montagne avec les chiens adoptés ou avec les chiens des adhérents. La prochaine sortie est prévue le 26 juin et les inscriptions peuvent être faites soit par mail ou par téléphone. Il souhaite également organiser une séance de formation sur « l'Univers du Chien ». Il y aura prochainement une parution par voie de presse annonçant cette formation et les gens intéressés (membres de la SPA ou non) pourront s'inscrire.

Deux jeunes bénévoles Monia et Solène se lèvent pour raconter l'histoire d'Orca, petite chienne abandonnée durant l'hiver mais qui a enfin trouvé un chaleureux foyer après bien des péripéties. (Vous trouverez son histoire sur notre site).

8. DIVERS

Patricia donne lecture de la liste des membres d'honneur et bienfaiteurs et ensuite récompense les jeunes bénévoles méritants et leur remet à chacun une médaille.

La réunion a pris fin à 21h45 et a été suivie par un sympathique buffet. Nous remercions tous les participants ainsi que tous les membres sans qui rien de tout cela ne serait possible.

Le 9 juin 2005

Patricia Dolciani, Présidente



Marinella Emery, Secrétaire



PS : Nous rappelons à toute personne ayant une adresse e-mail de nous la communiquer, afin de réduire les coûts et gagner en rapidité.